

LISTE DES COURS RECONNUS PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES

En vigueur avant le 1^{er} avril 2024

IMPORTANT :

L'ancienne liste des cours reconnus demeure en vigueur pour les décisions rendues par le Comité des équivalences avant le 1^{er} avril 2024.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

COURS OBLIGATOIRES DE BASE			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Droit des obligations (théorie générale)	Obligations 1	DRT 1221G	3 crédits
Droit des obligations (responsabilité civile)	Obligations 2	DRT 1222G	3 crédits
Preuve civile	Droit judiciaire privé 2 ou Raisonnement probatoire et moyens de preuve	DRT 2232G ou DRT 2232 ou DRT 2234	3 crédits ou 3 crédits ou 3 crédits
Droit constitutionnel	Droit constitutionnel 1	DRT 1501G	3 crédits
Droit criminel	Droit pénal 1 (ancienne référence de cours : DRT 1500G)	DRT 1505G	3 crédits
Droit des affaires	Droit des affaires 1 ou Droit des affaires 2 ou Droit des affaires québécois et canadien ou Fondements : droit canadien et québécois des affaires ou Droit de l'entreprise : structures, gouvernance et financement	DRT 2401G ou DRT 2402G ou DRT 6967 ou DRT 6941 ou DRT 6942	3 crédits ou 3 crédits ou 3 crédits ou 3 crédits ou 3 crédits
Droit des biens	Droit des biens	DRT 1225G	3 crédits
Droit des personnes physiques (famille)	Personnes physiques et famille	DRT 1224G	3 crédits
Droit administratif	Droit administratif général	DRT 2501G	3 crédits
Procédure civile	Droit judiciaire privé 1 ou Résolution des différends	DRT 2231G ou DRT 2233	3 crédits ou 3 crédits
Droit et libertés de la personne (Charte des droits)	Droit constitutionnel 2 ou Libertés publiques	DRT 1502G ou DRT 3503	3 crédits ou 3 crédits

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (suite)**

COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Contrats nommés	Vente, louage et mandat	DRT 3202	3 crédits
Régimes matrimoniaux	Régimes matrimoniaux	DRT 3203	3 crédits
Droit du travail	Contrat individuel de travail	DRT 3602G	3 crédits
	<u>ou</u> Rapports collectifs de travail	<u>ou</u> DRT 3603G	<u>ou</u> 3 crédits
Droit fiscal	Fondements du régime fiscal	DRT 3701G	3 crédits
	<u>ou</u> Régime fiscal de l'entreprise	<u>ou</u> DRT 3702G	<u>ou</u> 3 crédits
	<u>ou</u> Impôt I (HEC)	<u>ou</u> 32-951-13	<u>ou</u> 3 crédits
	<u>ou</u> Impôt II (HEC)	<u>ou</u> 32-952-13	<u>ou</u> 3 crédits
Droit de la faillite	Faillite et insolvabilité	DRT 3401G	3 crédits
	<u>ou</u> Droit des sûretés et de la faillite	<u>ou</u> DRT 6453	<u>ou</u> 3 crédits
Preuve et procédure pénale	Droit pénal 2	DRT 2505G	3 crédits
		<u>ou</u> DRT 2505	<u>ou</u> 3 crédits
	<u>ou</u> Preuve et procédure pénales	<u>ou</u> DRT 3505	<u>ou</u> 3 crédits
Prévention et règlement des différends	Modes alternatifs de résolution des conflits	DRT 3206	3 crédits
	<u>ou</u> Prévention et gestion des différends	<u>ou</u> DRT 6909	<u>ou</u> 3 crédits
Exécution et extinction de l'obligation	Obligations 3	DRT 1223G	3 crédits
Droit des sûretés	Sûretés	DRT 3205G	3 crédits

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Introduction à l'étude du droit ²	DRT 1151G	3 crédits
	Développement des habiletés du juriste 1	DRT 1901G	3 crédits
	Interprétation des lois	DRT 2001 ou DRT 2003G	3 crédits ou 3 crédits
	Développement des habiletés du juriste 2	DRT 2902	3 crédits
	Droit des autochtones	DRT 3011	3 crédits
	Sociologie du droit	DRT 3005	3 crédits
	Droit international privé	DRT 3104	3 crédits
	Successions	DRT 3204	3 crédits
	Assurances	DRT 3201G	3 crédits
	Contrats et usages commerciaux	DRT 3402G	3 crédits
	Financement de l'entreprise	DRT 3403G	3 crédits
	Droit bancaire	DRT 3404G	3 crédits
	Propriété intellectuelle	DRT 3406G	3 crédits
	Droit municipal	DRT 3501G	3 crédits
	Tribunaux administratifs	DRT 3504G	3 crédits
	Droit de l'immigration et des réfugiés	DRT 3508	3 crédits
	Droit de la concurrence	DRT 3801G	3 crédits
	Droit des sciences biologiques	DRT 3802G	3 crédits
	Droit de l'enfant	DRT 3803	3 crédits
	Droit de l'environnement	DRT 3804G	3 crédits
	Droit de l'information et de la communication	DRT 3805G	3 crédits

¹Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

² Au total, un seul cours d'introduction au droit sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours d'introduction au droit reconnus dans la liste.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Droit des professionnels	DRT 3806G	3 crédits
	Droit de la consommation	DRT 3807G	3 crédits
	Droit de la santé	DRT 3810G	3 crédits
	Rapports collectifs de travail	DRI 6120	3 crédits
	Droit fiscal administratif (cours interuniversitaire HEC Montréal – Université de Mtl)	DRT 6215	3 crédits
	Droit des sociétés	DRT 6309	3 crédits
	Droit fiscal et taxes à la consommation	DRT 6311	3 crédits
	Publicité des droits	DRT 6313	3 crédits
	Financement et sûretés	DRT 6314	3 crédits
	Modalités et démembrement de la propriété	DRT 6316	3 crédits
	Mutations de propriété et baux commerciaux	DRT 6318	3 crédits
	Examens de titres	DRT 6355	3 crédits
	Systèmes juridiques occidentaux	DRT 6450	3 crédits
	Structure de l'entreprise et gouvernance	DRT 6452	3 crédits
	Propriété intellectuelle et industrielle	DRT 6454	3 crédits
	La procédure d'appel	DRT 6468	3 crédits
	Système juridique du Québec et du Canada	DRT 6501	3 crédits
	Contrats (Contracts)	DRT 6566	3 crédits
	Biens immobiliers (Real Property)	DRT 6568	3 crédits
	Droit des obligations – problèmes choisis	DRT 6570	3 crédits
	Fiducies et successions (Trusts – Estates)	DRT 6573	3 crédits
	Droit des intégrations économiques	DRT 6580	3 crédits
	Éthique et professionnalisme	DRT 6583	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Droit numérique et santé	DRT 6601	3 crédits
	Arbitrage commercial international	DRT 6828	3 crédits
	Droit international public général ²	DRT 2100G	3 crédits
	Droit international privé avancé ³	DRT 6805B	3 crédits
	Droit international public avancé ⁴ - Enjeux internationaux en droit et politiques de la santé	DRT 6830A	3 crédits
	Droit international public avancé ⁵	DRT 6830B	3 crédits
	Droit international public avancé ⁶ - Droit et résolution des conflits armés	DRT 6830G	3 crédits
	Droit international public avancé ⁷ - Droit international public avancé Droit de la mer	DRT 6830H	3 crédits
	Droit international public avancé ⁸	DRT 6830I	3 crédits
	Droit international public avancé ⁹	DRT 6830J	3 crédits
	Droit pénal international ¹⁰	DRT 6853	3 crédits
	Droit international : réfugiés et migration	DRT 6851	3 crédits
	Droit constitutionnel avancé	DRT 6845A	3 crédits
	Le territoire étatique	DRT 6855	3 crédits
	Droit des crimes économiques transnationaux	DRT 6856	3 crédits
	Propriété intellectuelle	DRT 6870C ou DRT 6870	3 crédits ou 3 crédits
	Protection de la santé publique	DRT 6893	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

² Au total, un seul cours de droit international public sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

³ Au total, un seul cours de droit international public sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

⁴ Au total, un seul cours de droit international public sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

⁵ Au total, un seul cours de droit international public sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

⁶ Au total, un seul cours de droit international public sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

⁷ Au total, un seul cours de droit international public sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

⁸ Au total, un seul cours de droit international public sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

⁹ Au total, un seul cours de droit international public sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

¹⁰ Au total, un seul cours de droit pénal international sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Droit de l'OMC	DRT 6898	3 crédits
	Commerce électronique	DRT 6903	3 crédits
	Droit de l'audiovisuel	DRT 6906	3 crédits
	Transactions commerciales internationales 1	DRT 6910	3 crédits
	Transactions commerciales internationales 2	DRT 6912	3 crédits
	Technologies de l'information et droit 1	DRT 6923	3 crédits
	Contrats commerciaux	DRT 6925	3 crédits
	Commerce électronique	DRT 6903	3 crédits
	Droit des technologies de l'information avancé	DRT 6929E	3 crédits
	Droit des technologies de l'information avancé : Vers une cyberjustice : enjeux et regards	DRT 6929H	3 crédits
	Droit public avancé II : Vers une cyberjustice : enjeux et regards	DRT 3522	3 crédits
	Droit des technologies de l'information avancé	DRT 6929A	3 crédits
	Droit des technologies de l'information avancé	DRT 6929M	3 crédits
	Droit des technologies de l'information avancé	DRT 6929O	3 crédits
	Régie de l'entreprise : Compagnies publiques	DRT 6930	3 crédits
	Droit des sûretés avancé	DRT 6935	3 crédits
	Droit des marchés financiers	DRT 6938	3 crédits
	Aspects contractuels du droit des affaires	DRT 6943	3 crédits
	Méthodes de recherche et rédaction en droit des affaires	DRT 6944	3 crédits
	Droit international privé avancé	DRT 6950	3 crédits
	Droit de la construction	DRT 6960	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Droit des affaires avancé	DRT 6965A	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965E	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965F	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965G	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965H	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965I	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965J	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965K	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965L	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965M	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965N	3 crédits
	Droit des affaires avancé	DRT 6965O	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

COURS OBLIGATOIRES DE BASE			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Droit des obligations (théorie générale)	Droit des obligations I	DRC1514	3 crédits
Droit des obligations (responsabilité civile)	Droit des obligations III	DRC2514 <u>ou</u> DRC4795	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Preuve civile	Droit de la preuve civile	DRC4554	3 crédits
Droit constitutionnel	Droit constitutionnel I <u>ou</u> Constitutional Law I <u>ou</u> Introduction to Public and Constitutional Law	DRC1705 <u>ou</u> CML1213 <u>ou</u> CML1206	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Droit criminel	Droit pénal I <u>ou</u> Criminal Law and Procedure	DRC1707 <u>ou</u> CML1103	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Droit des affaires	Droit de l'entreprise I	DRC2501	3 crédits
Droit des biens	Droit des biens	DRC1507 <u>ou</u> DRC4791	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Droit des personnes physiques (famille)	Droit des personnes et de la famille	DRC1506	3 crédits
Droit administratif	Droit administratif	DRC2508	3 crédits
Procédure civile	Droit judiciaire I <u>ou</u> Procédure civile I	DRC1706 <u>ou</u> DRC4797	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Droit et libertés de la personne (Charte des droits)	Droits et libertés <u>ou</u> Constitutional Law II	DRC2509 <u>ou</u> CML2313	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA (suite)**

COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Contrats nommés	Droit des contrats nommés	DRC4556	3 crédits
Régimes matrimoniaux	Droit patrimonial de la famille	DRC4558	3 crédits
Droit du travail	Droit du travail général	DRC4739	3 crédits
Droit fiscal	Droit fiscal général	DRC4745	3 crédits
	<u>ou</u> Taxation	<u>ou</u> CML3304	3 crédits
Droit de la faillite	Insolvabilité et faillite	CML3712	3 crédits
	<u>ou</u> Insolvency and bankruptcy	<u>ou</u> CML3212	3 crédits
	<u>ou</u> Droit de la faillite et de l'insolvabilité	<u>ou</u> DRC4591	3 crédits
Preuve et procédure pénale	Droit pénal II	DRC4775	3 crédits
Prévention et règlement des différends	Médiation, conciliation et arbitrage	DRC4766	3 crédits
	<u>ou</u> Résolution de différends (avancé)	<u>ou</u> CML3774	3 crédits
Exécution et extinction de l'obligation	Droit des obligations II	DRC1714	3 crédits
		<u>ou</u> DRC4794	3 crédits
Droit des sûretés	Sûretés	DRC4548	3 crédits

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA (suite)**

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
<i>Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.</i>	Droit public fondamental	DRC1508	3 crédits
	Droit de la famille	DRC4557	3 crédits
	Droit de l'immigration et des réfugiés	DRC4583	3 crédits
	Advanced constitutional law and human rights	CML2316	3 crédits
	Wrongful convictions	CML3147	3 crédits
	Interviewing and counselling	CML3313	3 crédits
	Droit des communications	CML3526	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ LAVAL

COURS OBLIGATOIRES DE BASE			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Droit des obligations (théorie générale)	Obligations I : Contrat	DRT-1001	3 crédits
Droit des obligations (extracontractuelles)	Obligations II : Responsabilité (ancienne référence de cours : DRT-11386)	DRT-2000	3 crédits
Preuve civile	Preuve civile	DRT-2005	3 crédits
Droit constitutionnel	Droit constitutionnel (ancienne référence de cours : DRT-11387)	DRT-1002	3 crédits
Droit criminel	Droit pénal général	DRT-1007	3 crédits
Droit des affaires	L'entreprise et ses principaux contrats (ancienne référence de cours : DRT-11410) ou Droit des sociétés par actions (ancienne référence de cours : DRT-11403)	DRT-2004 ou DRT-2006	3 crédits ou 3 crédits
Droit des biens	Droit des biens	DRT-1003	3 crédits
Droit des personnes physiques (famille)	Droit des personnes physiques et de la famille	DRT-1004	3 crédits
Droit administratif	Droit administratif I	DRT-1005	3 crédits
Procédure civile	Procédure civile I (ancienne référence de cours : DRT-11389)	DRT-1006	3 crédits
Droit et libertés de la personne (Charte des droits)	Libertés fondamentales (anciennes références de cours : DRT-64989 et DRT-6003) ou Droits et libertés de la personne	DRT-7013 ou DRT-2552	3 crédits ou 3 crédits ou 3 crédits

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)**

COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Contrats nommés	Contrats de vente, de louage et d'entreprise ou de service	DRT-2251	3 crédits
Régimes matrimoniaux	Droit patrimonial de la famille	DRT-2252	3 crédits
Droit du travail	Droit du travail fondamental (ancienne référence de cours : DRT-11401)	DRT-2003	3 crédits
Droit fiscal	Droit fiscal fondamental	DRT-2400	3 crédits
Droit de la faillite	Faillite et insolvabilité ou Régimes de redressement des entreprises	DRT-2254 ou DRT 7064	3 crédits ou 3 crédits
Preuve et procédure pénale	Procédure pénale	DRT-2500	3 crédits
Prévention et règlement des différends	Modes privés de prévention et de règlement des différends	DRT-2452	3 crédits
Exécution et extinction de l'obligation	Obligations III : exécution et extinction	DRT-2002	3 crédits
Droit des sûretés	Sûretés réelles et publicité des droits	DRT-2250	3 crédits

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Introduction générale au droit ²	DRT-1901	3 crédits
	Droit administratif II	DRT-2001	3 crédits
	Théorie et méthodologie de la common law	DRT-2105	3 crédits
	Éthique et déontologie de la pratique du droit	DRT 2108	3 crédits
	Droit international privé	DRT-2151	3 crédits
	Droit du commerce international	DRT-2153	3 crédits
	Successions et libéralités (ancienne référence de cours : DRT-15389)	DRT-2253	3 crédits
	Droit de l'enfance et de la jeunesse	DRT 2255	3 crédits
	Droit de la consommation	DRT-2301	3 crédits
	Droit d'auteur (ancienne référence de cours : DRT-15389)	DRT-2302	3 crédits
	Droit bancaire (ancienne référence de cours : DRT-21351)	DRT-2303	3 crédits
	Droit de la concurrence	DRT-2304	3 crédits
	Droit des technologies de l'information	DRT-2306	3 crédits
	Droit de la petite et moyenne entreprise (anciennes références de cours : DRT-66193 et DRT-6033)	DRT-2350	3 crédits
	Droit des valeurs mobilières (ancienne référence de cours : DRT-11446)	DRT-2352	3 crédits
	Procédure civile II	DRT-2450	3 crédits
	Droit de l'environnement	DRT-2551	3 crédits
	Aménagement durable du territoire	DRT-2554	3 crédits
	Droit de la santé et de la sécurité au travail	DRT-2603	3 crédits
	Droit de la construction (cours inactif) (ancienne référence de cours : DRT-67844)	DRT-6093	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

² Au total, un seul cours d'introduction au droit sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours d'introduction au droit reconnus dans la liste.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Légistique I	DRT 6096	3 crédits
	Légistique II	DRT 6097	3 crédits
	Contrats commerciaux internationaux	DRT 7014	3 crédits
	Création, fusion, acquisition et transmission d'entreprises (ancienne référence de cours : DRT-6020)	DRT-7017	3 crédits
	Gouvernance de l'entreprise (ancienne référence de cours : DRT-6056)	DRT-7022	3 crédits
	Droit de l'eau (ancienne référence de cours : DRT-6109)	DTR-7027	3 crédits
	Criminalité économique (anciennes références de cours : DRT-65026, DRT-6026 et DRT-6151)	DRT-7029	3 crédits
	Droit civil avancé	DRT-7031	3 crédits
	Droit de l'énergie (ancienne référence de cours : DRT-6108)	DRT-7033	3 crédits
	Droit de l'environnement et contrôle de la pollution (ancienne référence de cours DRT 6025)	DRT-7034	3 crédits
	Droit et gestion de la santé et de la sécurité au travail (anciennes références de cours : DRT-67275 et DRT-6074)	DRT-7038	3 crédits
	Droit pénal de l'environnement (anciennes références de cours : DRT 64993 et DRT-6059)	DRT-7047	3 crédits
	Droit public avancé (ancienne référence de cours : DRT 6104)	DRT 7049	3 crédits
	La responsabilité civile et les nouveaux risques (anciennes références de cours : DRT-66931 et DRT-6047)	DRT-7057	3 crédits
	Propriété intellectuelle de l'entreprise et nouvelle économie (ancienne référence de cours : DRT-6063)	DRT-7063	3 crédits
	Régimes de redressement des entreprises (ancienne référence de cours : DRT-6094)	DRT-7064	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ LAVAL (suite)**

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Droit, gouvernance et développement durable (anciennes références de cours : L DRT-6663 et DRT-6038)	DRT-7069	3 crédits
	Sujets spéciaux en droit des affaires I : Droit de la concurrence	DRT-7104	3 crédits
	Sujets spéciaux en droit des affaires II (anciennes références de cours : DRT 65027 et DRT-6027)	DRT-7105	3 crédits
	Droit des changements climatiques	DRT 7111	3 crédits
	Protection et sécurité des données personnelles à l'ère du numérique	DRT-7070	3 crédits
	Droit international des droits de la personne ² (ancienne référence de cours : DRT 6029 - Protection internationale des droits et libertés et droit humanitaire)	DRT 7018	3 crédits
	Droit international de la mer ³	DRT 7004	3 crédits
	Droit international de l'environnement ⁴ (ancienne référence de cours DRT 6013)	DRT 7015	3 crédits
	Droit international public général ⁵	DRT 1009	3 crédits
	Droit international pénal ⁶	DRT 7024	3 crédits
	Droit international pénal ⁷	DRT 6077	3 crédits
	Droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne ⁸	DRT-2154	3 crédits
	Droit international économique	DRT-2152	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

² Au total, un seul cours de droit international des droits de la personne sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste

³ Au total, un seul cours de droit international de la mer sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste

⁴ Au total, un seul cours de droit international de l'environnement sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste

⁵ Au total, un seul cours en droit international public général sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours en droit international public reconnus dans la liste.

⁶ Au total, un seul cours de droit international pénal sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste

⁷ Au total, un seul cours de droit international pénal sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste

⁸ Au total, un seul cours en droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours en droit international public reconnus dans la liste.

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)**

COURS OBLIGATOIRES DE BASE			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Droit des obligations (théorie générale)	Théorie générale des obligations (ancienne référence de cours : JUR2514)	JUR2517	3 crédits
Droit des obligations (responsabilité civile)	Droit de la responsabilité civile (ancienne référence de cours : JUR2561) (cours inactif : JUR2560 - Droit de la responsabilité civile et de l'indemnisation)	JUR2562	3 crédits
Preuve civile	Droit de la preuve civile et administrative (ancienne référence de cours : JUR3525)	JUR3526	3 crédits
Droit constitutionnel	Droit constitutionnel (ancienne référence de cours : JUR2515)	JUR2522	3 crédits
Droit criminel	Droit pénal (ancienne référence de cours : JUR2535)	JUR2536	3 crédits
Droit des affaires	Droit des affaires I (ancienne référence de cours : JUR2541 - Droit des affaires) ou Droit des affaires II (ancienne référence de cours : JUR5560 - Droit des compagnies)	JUR3521 ou JUR5561	3 crédits
Droit des biens	Droit des biens et de la propriété (ancienne référence de cours : JUR5540)	JUR2518	3 crédits
Droit des personnes physiques (famille)	Droit des personnes et de la famille (ancienne référence de cours : JUR2521)	JUR2523	4 crédits
Droit administratif	Droit administratif (ancienne référence de cours : JUR2530)	JUR2531	3 crédits
Procédure civile	Droit judiciaire I (anciennes références de cours : JUR2545 et JUR2546)	JUR3511	3 crédits
Droit et libertés de la personne (Charte des droits)	Droits et libertés de la personne (ancienne référence de cours : JUR4521)	JUR4520	3 crédits

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM) (suite)**

COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Contrats nommés	Droit des contrats (ancienne référence de cours : JUR5547)	JUR5548	3 crédits
Régimes matrimoniaux	Droits des rapports pécuniaires familiaux (ancienne référence de cours : JUR5551)	JUR5553	3 crédits
Droit du travail	Droit des rapports individuels de travail (ancienne référence de cours : JUR6580) ou Droit des rapports collectifs de travail (ancienne référence de cours : JUR3505)	JUR6581 ou JUR3506	3 crédits ou 3 crédits
Droit fiscal	Droit fiscal (ancienne référence de cours : JUR5520)	JUR5521	3 crédits
Droit de la faillite	Droit de la faillite et de l'insolvabilité (ancienne référence de cours : JUR5573)	JUR5576	3 crédits
Preuve et procédure pénale	Droit de la preuve et de la procédure pénale (ancienne référence de cours : JUR5525 – Droit judiciaire pénal)	JUR5526	3 crédits
Prévention et règlement des différends	Résolution des conflits	JUR4547	3 crédits
Exécution et extinction de l'obligation	Approfondissement du droit des obligations (ancienne référence de cours : JUR3535)	JUR3536	3 crédits
Droit des sûretés	Priorités, hypothèques et publicités des droits (ancienne référence de cours : JUR5572) (cours inactif : JUR5571 - Droit des sûretés et de la faillite)	JUR5574	3 crédits

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM) (suite)**

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Droit social (ancienne référence de cours : JUR2525)	JUR2526	3 crédits
	Droit des assurances de personnes (ancienne référence de cours : JUR3225)	JUR3526	3 crédits
	Contentieux administratif (ancienne référence de cours : JUR5505)	JUR5506	3 crédits
	Droit de l'administration régionale et municipale (ancienne référence de cours : JUR5515)	JUR5516	3 crédits
	Droit pénal avancé (ancienne référence de cours : JUR5531 – Droit des délits et des peines)	JUR5532	3 crédits
	Droit des successions et des fiducies (ancienne référence de cours : JUR5552)	JUR5554	3 crédits
	Droit judiciaire II (anciennes références de cours : JUR5555 et JUR5556)	JUR5557	3 crédits
	Marchés financiers et financement de l'entreprise (ancienne référence de cours : JUR5565 – Droit des contrats commerciaux et du financement de l'entreprise)	JUR5566	3 crédits
	Droit international privé (ancienne référence de cours : JUR5575)	JUR5577	3 crédits
	Droit comparé (ancienne référence de cours : JUR5585)	JUR5586	3 crédits
	Droit du commerce international (ancienne référence de cours : JUR5610)	JUR5611	3 crédits
	Introduction à la Common Law (ancienne référence de cours : JUR5615)	JUR5616	3 crédits
	Droit et intelligence artificielle	JUR6111	3 crédits
	Femmes et droit (ancienne référence de cours : JUR6525 – Droit des femmes)	JUR6526	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM) (suite)**

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Droit de l'immigration (ancienne référence de cours : JUR6535)	JUR6536	3 crédits
	Droit de la consommation (ancienne référence de cours : JUR6555)	JUR6556	3 crédits
	Droit de la santé et des services sociaux (ancienne référence de cours : JUR6560 – Droit de la santé)	JUR6561	3 crédits
	Arbitrage de griefs (ancienne référence de cours : JUR6575)	JUR6576	3 crédits
	Droit de la propriété intellectuelle (ancienne référence de cours : JUR6595)	JUR6596	3 crédits
	Droit de la protection de la santé et de la sécurité au travail (ancienne référence de cours : JUR6615 – Droit de la santé et de la sécurité du travail)	JUR6616	3 crédits
	La personne et le droit international ² (ancienne référence de cours : JUR6550)	JUR6651	3 crédits
	Stratégies de mobilisation du droit du travail et de la protection sociale	JUR7251	3 crédits
	Régimes de protection du revenu et solidarités sociales	JUR7240	3 crédits
	Droit du travail et mondialisation	JUR7260	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

² Au total, un seul cours la personne et le droit international sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours en droit international public reconnus dans la liste.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ MCGILL

COURS OBLIGATOIRES DE BASE			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Droit des obligations (théorie générale)	Contractual Obligations ¹ ou Advanced Civil Law Obligations ²	LAWG 100D1 ET LAWG 100D2 ou PROC 200	3 crédits ou 3 crédits
Droit des obligations (responsabilité civile)	Extra-Contractual Obligations/Torts ³	LAWG 101D1 ET LAWG 101D2	3 crédits
Preuve civile	Evidence (Civil Matters)	LAWG 415	3 crédits
Droit constitutionnel	Constitutional Law ⁴	PUB2 101D1 ET PUB2 101D2	3 crédits
Droit criminel	Criminal Law ou Criminal Justice ⁵	PUB2 111 ou LAWG 102D1 ET LAWG 102D2	3 crédits ou 3 crédits
Droit des affaires	Business Associations	BUS2 365	3 crédits
Droit des biens	Civil Law Property ⁶ ou Property	PRV1 144D1 ET PRV1 144D2 ou LAWG 220D1 ET LAWG 220D2	3 crédits ou 3 crédits
Droit des personnes physiques (famille)	Family Law ou Law of Persons	LAWG 273 ou PRV2 270	3 crédits ou 3 crédits
Droit administratif	The Administrative Process ou Judicial Review of Administrative Action	PUB2 400 ou PUB2 401	3 crédits ou 3 crédits
Procédure civile	Judicial institutions and Civil Procedure	PROC 124	3 crédits
Droit et libertés de la personne (Charte des droits)	Civil Liberties	CMPL 573	3 crédits

¹ Le candidat doit suivre les **2 cours** « Contractual Obligations » LAWG 100D1 et LAWG 100D2 afin que le cours lui soit crédité.

² « Advanced Civil Law Obligations » PROC 200 peut être crédité à titre de cours obligatoire de base **ou** à titre de cours obligatoire au choix (il sera crédité une seule fois).

³ Le candidat doit suivre les **2 cours** « Extra-Contractual Obligations/Torts » LAWG 101D1 et LAWG 101D2 afin que le cours lui soit crédité.

⁴ Le candidat doit suivre les **2 cours** « Constitutional Law » PUB2 101D1 et PUB2 101D2 afin que le cours lui soit crédité.

⁵ Le candidat doit suivre les **2 cours** « Criminal Justice » LAWG 102D1 et LAWG 102D2 afin que le cours lui soit crédité.

⁶ Le candidat doit suivre les **2 cours** « Civil Law Property » PRV1 144D1 et PRV1 144D2 **ou** « Property » LAWG 220D1 et LAWG 220D2 afin que le cours lui soit crédité.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ MCGILL (suite)

COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Contrats nommés	Real Estate Transactions <u>ou</u> Lease, Entreprise, Suretyship (Louage)	PRV4 451 <u>ou</u> PROC 549	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Régimes matrimoniaux	Family Property Law	LAWG 300	3 crédits
Droit du travail	Employment Law <u>ou</u> Labor Law	LEEL 570 <u>ou</u> LEEL 369	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Droit fiscal	Taxation	PUB2 313	3 crédits
Droit de la faillite	Bankruptcy <u>ou</u> Bankruptcy and insolvency	BUS1 432 <u>ou</u> BUS1 532	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Preuve et procédure pénale	Criminal Procedure <u>ou</u> Evidence (Criminal Matters)	PUB2 422 <u>ou</u> LAWG 426	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Prévention et règlement des différends	Extrajudicial Dispute Resolution <u>ou</u> Negociation and Mediation: Roots, Skills, Legal and Ethical Standards	CMPL 568 <u>ou</u> LAWG533	3 crédits <u>ou</u> 3 crédits
Exécution et extinction de l'obligation	Advanced civil law obligations ¹	PROC 200	3 crédits
Droit des sûretés	Secured Transactions	LAWG 400	3 crédits

¹ « Advanced Civil Law Obligations » PROC 200 peut être crédité à titre de cours obligatoire de base ou à titre de cours obligatoire au choix (il sera crédité une seule fois).

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ MCGILL (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Intellectual and Industrial Property	BUS2 502	3 crédits
	Securities regulation	BUS2 504	3 crédits
	Corporate Finance	BUS2 505	3 crédits
	Banking Law	BUS2 531	3 crédits
	Insurance	BUS2 561	3 crédits
	Aboriginal Peoples and the Law	CMPL 500	3 crédits
	Social Diversity and the Law ²	CMPL 511	3 crédits
	International human rights law ³	CMPL 571	3 crédits
	Communications Law	CMPL 577	3 crédits
	Legal Traditions	CMPL 600	3 crédits
	Legal Research Methodology ⁴	CMPL 610D1 ET CMPL 610D2	3 crédits
	Theoretical Approaches to Law	CMPL 641	3 crédits
	Complex Legal Transaction 1	LAWG 500	3 crédits
	Critical engagements with Human Rights	LAWG 505	3 crédits
	Specialized topics in Law – Mediation seminar	LAWG 516	3 crédits
	Medical Liability	CMPL 522	3 crédits
	Specialized topics in Law – Tax Litigation seminar	LAWG 530	3 crédits
	Specialized Topics in Law 17	LAWG 536	3 crédits
	Specialized Topics in Law 18	LAWG 537	3 crédits
	International Investment Disputes	LAWG 585	3 crédits
	Introductory Legal Research ⁵	PRAC 147D1 ET PRAC 147D2	3 crédits
	Equity and Trusts	PRV4 549	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

² Le candidat doit suivre les **2 cours** de « Legal Research Methodology » CMPL 610D1 et CMPL 610D2 afin que le cours lui soit crédité.

³ Au total, un seul cours International human rights law sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours en droit international public reconnus dans la liste.

⁴ Le candidat doit suivre les **2 cours** de « Legal Research Methodology » CMPL 610D1 et CMPL 610D2 afin que le cours lui soit crédité.

⁵ Le candidat doit suivre les **2 cours** de « Introductory Legal Research » PRAC 147D1 et PRAC 147D2 afin que le cours lui soit crédité.

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ MCGILL (suite)**

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
<i>Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.</i>	Corporation Taxation	PUB2 517	3 crédits
	Immigration and Refugee Law	PUB2 551	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

COURS OBLIGATOIRES DE BASE			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Droit des obligations (théorie générale)	Obligations I	DRT100	3 crédits
Droit des obligations (responsabilité civile)	Responsabilité civile	DRT205	3 crédits
Preuve civile	Droit de la preuve civile	DRT216	3 crédits
Droit constitutionnel	Droit constitutionnel I	DRT119	3 crédits
Droit criminel	Droit pénal I – Droit pénal général	DRT102	3 crédits
Droit des affaires	Droit de l'entreprise I	DRT113	3 crédits
Droit des biens	Biens et prescription	DRT105	3 crédits
Droit des personnes physiques (famille)	Droit des personnes	DRT118	3 crédits
	<u>ou</u> Droit de la famille ¹	<u>ou</u> DRT218	<u>ou</u> 3 crédits
	<u>ou</u> Droit de la famille (cours inactif)	<u>ou</u> DRT214	<u>ou</u> 3 crédits
Droit administratif	Droit administratif général I	DRT106	3 crédits
Procédure civile	Procédure civile I	DRT103	3 crédits
	<u>ou</u> Procédure civile II	<u>ou</u> DRT203	<u>ou</u> 3 crédits
Droit et libertés de la personne (Charte des droits)	Droit et libertés I	DRT516	3 crédits
	<u>ou</u> Droit et libertés II	<u>ou</u> DRT 537	<u>ou</u> 3 crédits
	<u>ou</u> Droit constitutionnel II	<u>ou</u> DRT219	<u>ou</u> 3 crédits

¹ Le cours « Droit de la famille » DRT 218 peut être crédité à titre de cours obligatoire de base ou à titre de cours obligatoire au choix (il sera crédité une seule fois).

**LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS
PAR L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (suite)**

COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Contrats nommés	Droit des contrats	DRT546	3 crédits
Régimes matrimoniaux	Droit de la famille ¹	DRT218	3 crédits
Droit du travail	Droit du travail I	DRT107	3 crédits
Droit fiscal	Droit fiscal I	DRT108	3 crédits
Droit de la faillite	Droit de la faillite	DRT532	3 crédits
Preuve et procédure pénale	Droit pénal III – Preuve pénale ou Droit pénal II – Procédure pénale	DRT512 ou DRT202	3 crédits
Prévention et règlement des différends	Introduction aux modes de PRD ou Droit de l'arbitrage commercial au Québec ou Arbitrage, pratique générale ou Médiation, pratique générale	DRT577 ou DRT589 ou ARB 729 ou MDN719	3 crédits ou 3 crédits ou 3 crédits ou 3 crédits
Exécution et extinction de l'obligation	Droit des obligations II	DRT200	3 crédits
Droit des sûretés	Droit des sûretés	DRT308	3 crédits

¹ Le cours « Droit de la famille » DRT 218 peut être crédité à titre de cours obligatoire de base **ou** à titre de cours obligatoire au choix (il sera crédité une seule fois).

LISTE DES COURS RECONNUS ET DISPENSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (suite)

COURS OPTIONNELS ¹			
Matière requise	Intitulé du cours	Code du cours	Nombre de crédits
Ces crédits doivent porter spécifiquement sur le droit substantiel québécois ou canadien.	Introduction au droit ²	DRT099	3 crédits
	ou Introduction au droit québécois et canadien	ou PRD761	ou 3 crédits
	Libéralités et successions	DRT302	3 crédits
	Droit international privé	DRT303	3 crédits
	Droit des assurances	DRT305	3 crédits
	Accès au droit et à la justice	DRT497	3 crédits
	Droit et fiscalité des fiducies	DRT498	3 crédits
	Droit des autochtones	DRT499	3 crédits
	Droit de la protection du consommateur	DRT506	3 crédits
	Droit fiscal II	DRT509	3 crédits
	Droit de l'environnement	DRT519	3 crédits
	Droit de la propriété intellectuelle	DRT526	3 crédits
	Droit médical	DRT527	3 crédits
	Tribunaux administratifs	DRT536	3 crédits
	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	DRT557	3 crédits
	Biens II	DRT564	3 crédits
	Droit du commerce électronique	DRT584	3 crédits
	Droit pénal IV – Infractions et peines (cours inactif)	DRT585	3 crédits
	Accès et protection des données personnelles	DRT588	3 crédits
	Droit de l'arbitrage commercial au Québec	DRT589	3 crédits
	Droit de l'immigration et des réfugiés	DRT591	3 crédits
	Droit, éthique et médecine moderne	DRT757	3 crédits
	Droit et politiques pharmaceutiques	DRT769	3 crédits
	Droit international de l'environnement ³	DRT580	3 crédits
	Droit international public appliqué ⁴	DRT748	3 crédits
	Droit international public appliqué ⁵	DRT798	3 crédits

¹ Tous les cours « Obligatoires au choix » de la section précédente peuvent aussi être reconnus à titre de « Cours optionnels » lorsqu'ils sont effectués en surplus des crédits requis à titre de « Cours obligatoires au choix » dans la décision du Comité des équivalences.

² Au total, un seul cours d'introduction au droit sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours d'introduction au droit reconnus dans la liste.

³ Au total, un seul cours de droit international de l'environnement sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

⁴ Au total, un seul cours de droit international public appliqué sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

⁵ Au total, un seul cours de droit international public appliqué sera crédité à titre de cours optionnel parmi l'ensemble des cours de droit international public reconnus dans la liste.

LISTE DES COURS NON RECONNUS PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES

Université	Intitulé du cours	Code du cours
Université Laval	Droit des obligations	DRT-1700
	Droit public fondamental	DRT-1701
	Droit des personnes	DRT-1710
	Droit du patrimoine privé	DRT-1711
	Droit des administrations publiques	DRT-1712
	Droit judiciaire (cours inactif)	DRT-1713
	Droit pénal	DRT-1714
	Droit du travail et des associations	DRT-1715
	Aspects juridiques des affaires	DRT-1718
	Droit des services financiers	DRT-1719
	Droit des affaires (<i>anciennement intitulé « Droit économique »</i>)	DRT-1720
	Introduction au droit de l'environnement et au développement durable	DRT-1721
	Droits fondamentaux (<i>anciennement intitulé « Droits et libertés de la personne »</i>)	DRT-1902
	Législation de l'agroalimentaire	DRT-1903
	Droit des affaires (cours inactif)	DRT-1907
	Analyse féministe du droit	DRT-2107
	Logique et argumentation juridiques	DRT-2210
	État et intégration économique (<i>ancienne référence de cours DRT65005</i>)	DRT-6010
	Instruments économiques en droit de l'environnement (<i>ancienne référence de cours DRT67803</i>)	DRT-6092

**LISTE DES COURS NON RECONNUS
PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES (suite)**

Université	Intitulé du cours	Code du cours
Université de Montréal	Fondements du droit 1	DRT1010G
	Cadre juridique de l'intervention	DRT3040G
	Pratique juridique au Canada	DRT6467
	Fondements du droit public A, B, C	DRT6816 ABC
	Fondements du droit public A, B, C	DRT6818 ABC
	Mondialisation et souveraineté	DRT6832
	Droit anglo-américain des affaires	DRT6949
	Droit comparé de la responsabilité	DRT6985
	Droit comparé de la famille et des personnes	DRT6986
	Accès à la justice et règlement des conflits en droit comparé	DRT6988
	Droit comparé des successions	DRT6990
	Méthodologies du droit et interdisciplinarité (séminaire doctoral)	DRT7002
	Aspects juridiques du lien d'emploi	REI2305G
	Mutations contemporaines du droit	DRT 6883

**LISTE DES COURS NON RECONNUS
PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES (suite)**

Université	Intitulé du cours	Code du cours
Université du Québec à Montréal UQAM	Principes de droit public	JUR1020
	Introduction au droit des affaires	JUR1031
	Introduction au droit de l'administration publique	JUR1041
	Droit des affaires	JUR1060
	Introduction au droit et méthodologie	JUR2505
	Introduction au droit social et du travail et à son étude	JUR2506
	Introduction à l'étude du droit et à la méthodologie juridique	JUR2509
	Droit de l'informatique	JUR6854
	Fondements du droit privé	JUR7810
	Introduction à la convention collective	ORH5435
	Enjeux juridiques de la gestion des ressources humaines	ORH8406
	Méthodologies avancées de la recherche interdisciplinaire	JUR9200

**LISTE DES COURS NON RECONNUS
PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES (suite)**

Université	Intitulé du cours	Code du cours
Université de McGill	Business Law 1	BUSA 364
	Business Law 2	BUSA 368
	Resolution of International Disputes	CMPL 533
	Legal Research Methodology	CMPL 610D1
	Industrial Relations	INDR 603
	Legal Education Seminar	LAWG 525
	Specialized Topics in Law 13	LAWG 532

**LISTE DES COURS NON RECONNUS
PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES (suite)**

Université	Intitulé du cours	Code du cours
Université de Sherbrooke	Responsabilité civile	DTN721
	Droit des contrats	DTN722
	Droit des biens	DTN723
	Procédure civile	DTN725
	Droit de la famille	DTN727
	Psychologie et modes de PRD	PRD754
	Droit et modes de PRD	PRD762
	Prévention des différends	PRD763
	Méthodologie avancée en droit	DRT800
	Épistémologie juridique	DRT801
	Séminaire d'analyse problématiques juridique	DRT826

**LISTE DES COURS NON RECONNUS
PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES (suite)**

Université	Intitulé du cours	Code du cours
École nationale d'administration publique ÉNAP	Droit de l'administration publique	ENP7125

**LISTE DES COURS NON RECONNUS
PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES (suite)**

Université	Intitulé du cours	Code du cours
Université du Québec à Trois-Rivières	Droit des affaires I	DRA-1001

**LISTE DES COURS NON RECONNUS
PAR LE COMITÉ DES ÉQUIVALENCES (suite)**

Université	Intitulé du cours	Code du cours
Université d'Ottawa	Droit commercial	CML 2743
	Théorie et pratique en droit et justice social	CML 3512
	Étude en droit privé – Cyberdroit	CML 4506